

Avis de constitution

SOCIETE « AMAN IVOIRE »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE DJIBI IMMEUBLE
CGK AU LOT 759 ILOT 33, Lot 759, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2025, et enregistrés le 15/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAN IVOIRE »

Objet : TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS ET REHABILITATION DE BATIMENTS : LE BTP ;
TOUS PROJETS IMMOBILIERS ET PROMOTIONS IMMOBILIERES ;

ACHAT, VENTE DE TERRAINS ET DE MAISONS ;

ACHAT, VENTE DE MATERIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION ;

IMPORT-EXPORT;

COMMERCE GENERAL;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la prise à bail, la concession, l'affermage, la location de tous terrains ou plantations pouvant servir d'une manière quelconque le présent objet social.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets susceptibles de favoriser le développement de la société

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE DJIBI IMMEUBLE
CGK AU LOT 759 ILOT 33, Lot 759, Ilot 33

Dirigeant(s) M ANVVAR ALAVVLAKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03514 du 22/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45053/GTCA/RC/2025 du 22/07/2025

